

Demande d'aide à l'installation pour les Agriculteurs

Développement économique







Dossier 2021

Madame, Monsieur,

Vous menez un projet d'installation agricole sur le territoire de Lesneven Côte des Légendes ?

Bienvenue.

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir ainsi l'agriculture, pilier de l'économie locale, la Communauté Lesneven Côte des Légendes soutient l'installation des agriculteurs sur le territoire en octroyant une subvention de 3 750 €uros.

Vous trouverez dans ce dossier une présentation de l'économie agricole locale et du rôle de la Communauté de communes, ainsi que la demande de subvention à compléter.

Ce dossier sera ensuite étudié par les élus communautaires.

N'hésitez pas à contacter les services de la Communauté de communes pour tout renseignement.

Cordialement,

Claudie BALCON

Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes,

Pour tout renseignement contactez le service développement économique : Communauté Lesneven Côte des Légendes / 12, bd des Frères Lumière – 29260 LESNEVEN Interlocuteur en charge du dossier : Caroline CEVAER / 02 98 21 11 77 / economie@clcl.bzh

DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET DESCRIPTIF

La Communauté de communes a mis en place une aide de **3750 €** pour l'installation des agriculteurs.

Cette aide est destinée aux agriculteurs dont le siège d'exploitation est situé sur le territoire du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes.

Les candidats demandeurs qui satisfont aux conditions d'attribution de la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs versée par l'État pourront bénéficier de cette aide, sur réception d'un dossier de demande complet et conforme (cf. liste des pièces à joindre ciaprès). Une subvention n'est pas un dû. La Communauté est seule décisionnaire de l'attribution des subventions.

Pour les autres candidats demandeurs, un comité ad hoc, issu de la commission développement économique, étudiera les dossiers au cas par cas. En tout état de cause vous devrez répondre à l'ensemble des démarches de préparation à l'installation en agriculture englobant le 3P (Plan de Professionnalisation Personnalisé : stage 21h obligatoire et formations prescrites par le conseiller projet) l'élaboration d'un Plan d'entreprise et le recueil de l'avis de la CDOA sur ce plan d'entreprise (voir annexe 1).

Sur avis de ce comité, le bureau décidera ou non du versement de l'aide. Dans certains cas, le montant de l'aide peut être modulé, sans pouvoir dépasser le plafond de 3 750 €.

L'aide sera versée au moment de l'installation, après immatriculation à la MSA. Elle s'applique pour les installations réalisées à partir du **1**^{er} **janvier 2012** (date d'immatriculation à la MSA).

Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur avec mention des renseignements et/ou pièces manquants.

DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION LISTE DES PIECES A JOINDRE

Si vous avez obtenu la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs versée par l'État, merci de nous retourner :

- la fiche de présentation de votre projet (p.4),
- l'attestation sur l'honneur complétée et signée (p.5),
- une copie du « formulaire de demande d'aides à l'installation » transmise à l'État au titre de la demande de dotation aux jeunes agriculteurs,
- une copie de l'accord écrit mentionnant que la dotation de l'État vous est attribuée,
- une copie de l'attestation d'immatriculation à la MSA,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Si vous n'avez pas obtenu la dotation à l'installation des jeunes agriculteurs versée par l'État, merci de de joindre les pièces suivantes à votre dossier :

- la fiche de présentation de votre projet (p.4),
- l'attestation sur l'honneur complétée et signée (p.5),
- la fiche d'informations complémentaires (p.7-8),
- une copie du plan de développement de l'exploitation,
- L'avis de la CDOA sur le plan d'entreprise,
- une copie de l'attestation d'immatriculation à la MSA,
- un relevé d'identité bancaire ou postal.

Selon les cas:

- Une attestation de stage préparatoire à l'installation,
- une attestation de réalisation d'un stage d'application ou de validation partielle ou totale,
- une copie du diplôme ou attestation d'équivalence.



DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION FICHE DE PRESENTATION DE VOTRE PROJET (À compléter, pour tout demandeur)

Première installation agricole :
Oui Non (préciser) : Je bénéficie de la DJA :
Oui Non IDENTIFICATION DU DEMANDEUR
N° SIRET :
N° PACAGE :
Civilité :
Date de naissance :Nationalité :
Situation familiale :
Adresse permanente du demandeur :
Code postal :Commune :
Tél. :Tél. portable :
Mél :
CARACTERISTIQUES DU PROJET
Adresse du siège de l'exploitation :
Code postal :Commune :
Statut (société, individuel):
Production :
SAU prévue à l'installation (ha):
Avez-vous adhéré à un contrat d'objectif avec le bassin versant du Quillimadec (ou adhésion en cours) ?
Si non, souhaitez-vous qu'un technicien du BV prenne contact avec vous ?



DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION ATTESTATION SUR L'HONNEUR (À compléter, pour tout demandeur)

soussigné(e) (nom, prénom), demandeur (ek
subvention :	
- Certifie que je suis régulièrement déclaré(e),	
- Certifie que je suis en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que d	es
cotisations et paiements correspondants,	
- Demande une subvention de 3 750 € (versée sur le compte correspondant au RIB joint à ce dossier	le
cas échéant),	
- M'engage à exercer une activité professionnelle en qualité de chef d'exploitation agricole pendant	5
ans à compter du versement de l'aide.	
- Atteste ne pas avoir sollicité une aide publique autre que celles indiquées dans mon dossier	et
demande pour financer mon projet d'installation,	
- Suis informé(e) que la Communauté de communes peut être amenée à publier la liste d	es
bénéficiaires recevant une aide,	
- Suis informé(e) que l'aide perçue entrera dans le cadre du règlement « De Minimis » et que so	nc
versement fera l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État en charge de vérifier le respe	ct
du plafond d'aide fixé par le règlement CE règlement n°1408/2013 du 18 décembre 2013,	
- Certifie exactes et sincères les informations et pièces du présent dossier,	
it à, le, le	
rnature du demandeur ·	



DEMANDE D'AIDE À L'INSTALLATION INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Pour les candidats hors « jeunes agriculteurs » aidés par l'État)

CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

- Compétences professionnelles :		
Diplôme du demandeur :		
Formation pour l'acquisition progressive du diplôme de Niveau IV : Plan de professionnalisation personnalisé validé par le Préfet : Ou Stage d'application effectué :	oui [□ non □ non
	on	
- Le demandeur (cochez la case correspondante) :		
Dispose déjà de terres à titre individuel : Revenu disponible de l'exploitant (moyenne calculée au max. sur les 3 derni	ières années) :	€
☐ Est déjà associé-exploitant, en société : Capital social détenu par le demandeur à la date de la demande :	s 3 dernières annéo	es :
- Si le candidat s'installe en société : Raison :		
Forme juridique :		
Nom-prénom des associés-exploitants	% de pa	arts sociales
Demandeur :		
Autres associés :		
Total du capital social détenu par les associés exploitants		
CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION		
SAU prévue à l'installation :ha - Hors-sol : m² Production(s) principale(s) (céréales, bovins viande, ovins) :		



Activité(s) de diversification : La(es)quelle(s) (tourisme, vente à la			
Nature et descriptif du projet (mode			
En cas de pré-installation ou d'ir modifications prévues :	nstallation en membre su	ipplémentaire dans	une société, préciser les
CONDITIONS D'INSTALLATION			
Revenu professionnel prévisionnel € Contexte d'installation :	_		plan de développement :
Le programme prévisionnel des ir développement. Montant total des i			présentation du plan de
FINANCEMENT DU PROJET			
Financements publics (subventions,	prêts) sollicités pour votre	e installation :	
Organisme	Montant	É	tat de la demande